



N°117

OST
Département

Observatoire Social Tunisien

RAPPORT
MENSUEL

Juillet
2023

234

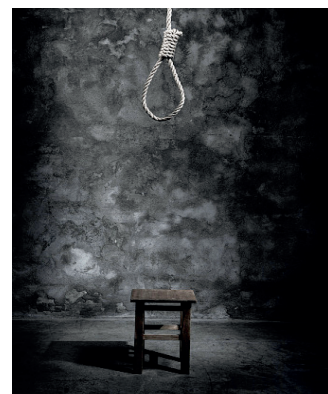
PROTESTATIONS

Au cours du mois de juillet 2023, le nombre de mouvements de protestation a atteint 234 mouvements, ainsi le taux de contestation continue de baisser par rapport à juin (307 mouvements) et mai (348 mouvements). Il s'agit d'une baisse conforme au graphique habituel de la mobilité sociale pendant les mois d'été.

1769 MIGRANT(E)S

Une baisse de **48%** par rapport à juin 2022

**10 cas
de Suicide
et tentative
de suicide**





Rapport **JUILLET 2023**

INTRODUCTION	2
LES MOUVEMENTS SOCIAUX	3
LA MIGRATION NON REGLEMENTAIRE	7
LA VIOLENCE	11
SUICIDE ET TENTATIVE DE SUICIDE	15

Introduction

La situation économique et sociale n'a pas changé au cours du mois de juillet 2023. La crise du pain s'est compliquée et les habitants de toutes les délégations de certains gouvernorats ont vécu plusieurs jours sans pain. La pénurie de produits alimentaires de base tels que la farine, l'huile, le sucre et le café s'est poursuivie.

Le sentiment d'injustice et d'insatisfaction s'est approfondi chez tous les Tunisiens, hommes et femmes, lors de la canicule intense du mois de juillet et les interruptions fréquentes de l'eau potable et de l'électricité qui se poursuivent pour plus d'une journée dans plusieurs gouvernorats, à savoir Sidi Bouzid, Gafsa, la Manouba et Kairouan. Ainsi, la plupart des gouvernorats de la république ont connu pendant le mois de juillet, un état de congestion et de tension, des barrages routiers, des protestations et des appels à travers les médias exigeant la fin de ces interruptions d'eau et d'électricité.

D'un autre côté, le discours politique officiel a continué à adopter les théories de complot et à tenir d'autres partis responsables de toutes les crises que connaît le pays ; l'opposition, des fonctionnaires antipatriotiques de l'État, des spéculateurs, des infiltrés et des partis étrangers... de ce qui concerne la perte de denrées alimentaires et les interruptions. Ces partis, selon ce discours, sont responsables de la pénurie des produits de base, de l'interruption d'eau et d'électricité, de la détérioration de la situation sociale et des services publics, et de la situation d'incertitude et d'ambiguïté.

Le pouvoir en place s'est accroché à la rhétorique de la discrimination et du racisme et à sa politique inhumaine dans le traitement du dossier de la migration irrégulière. Sa gestion des violents incidents survenus au début du mois entre les immigrants africains des pays subsahariens et les habitants du gouvernorat de Sfax a témoigné de l'ampleur de son adhésion claire au projet d'extrême droite italienne dans la région méditerranéenne. Le mois de juillet 2023 a enregistré des expulsions massives de migrants en les transportant dans des bus et en les abandonnant aux frontières libyennes ou algériennes.

Les autorités tunisiennes ont désavoué les différents traités et accords internationaux qu'elles ont signés et ont ignoré toutes les approches humanitaires envers les réfugiés, les demandeurs d'asile, les groupes vulnérables, les femmes, les enfants et les femmes enceintes. Les réseaux sociaux tunisiens et les médias étrangers et locaux ont rapporté des informations terrifiantes et des images douloureuses documentant le décès de familles entières et des corps d'enfants et de femmes, ainsi que d'hommes gisant dans le désert à cause de la soif et de la faim.

Au lieu de traiter mieux et plus humainement, la Tunisie a donc opté pour la signature d'un nouveau protocole d'accord avec l'Union européenne qui ne s'écarte pas de ce qui était attendu et habituel, confirmant et renforçant ainsi le rôle sécuritaire qu'elle joue dans la région et son engagement à la mission de l'avant-garde des pays du nord, tout en l'appuyant cette fois avec une nouvelle mission, celle du geôlier.

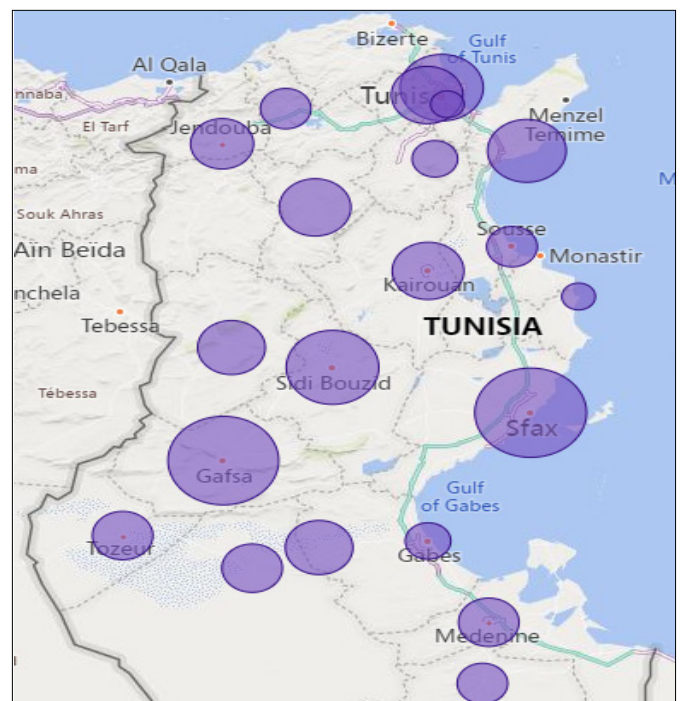
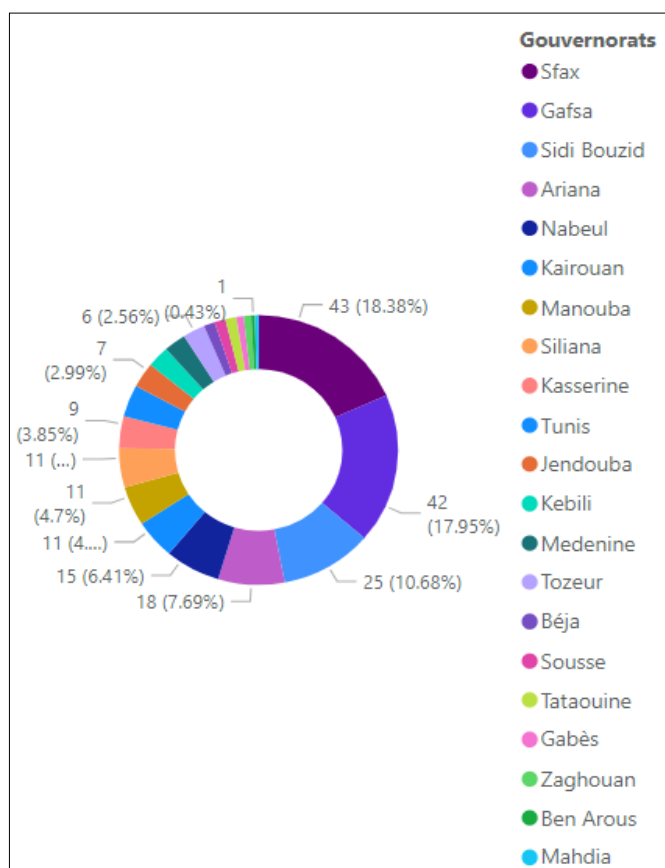
L'aide financière promise cette fois par les États membres de l'UE a été liée à l'expulsion forcée des migrants, qu'ils soient tunisiens se trouvant à L'espace « Schengen » ou des immigrants irréguliers qui seront arrêtés en mer et qui seront renvoyés à leur pays à l'aide de financements européens, ce qui fera d'une manière ou d'une autre de la Tunisie une plateforme de tri et d'expulsion des migrants.

LES MOUVEMENTS SOCIAUX

234 mouvements

Répartition géospatiale

Au cours du mois de juillet 2023, le nombre de mouvements de protestation a atteint 234 mouvements, ainsi le taux de contestation continue de baisser par rapport à juin (307 mouvements) et mai (348 mouvements). Il s'agit d'une baisse conforme au graphique habituel de la mobilité sociale pendant les mois d'été.



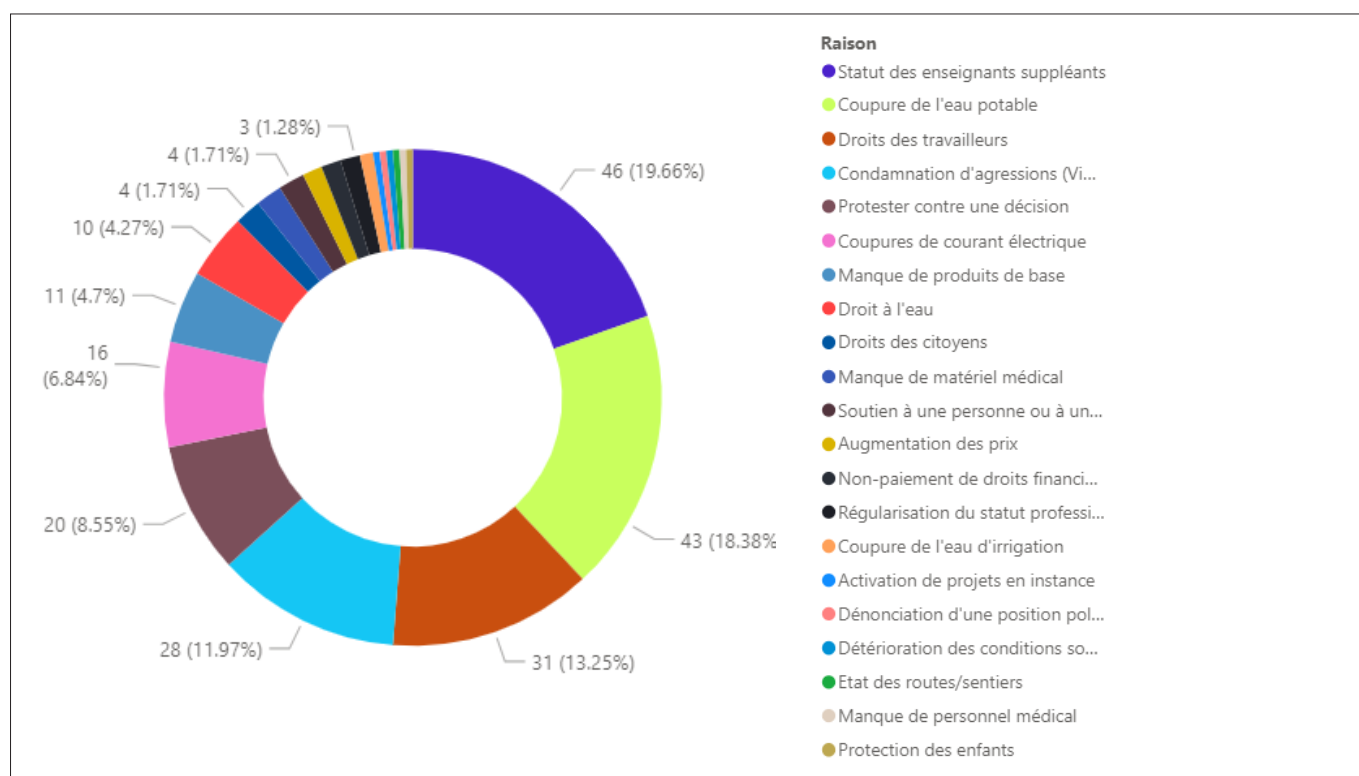
Cependant, en même temps, il y avait des mouvements qui reflétaient clairement l'état de frustration et de colère qui prévalait chez tous les Tunisiens. Le gouvernorat de Sfax a connu la majorité de ces mouvements, puisqu'il a enregistré 43 mouvements de protestation, suivi du gouvernorat de Gafsa avec 42 mouvements et de Sidi Bouzid avec 25 mouvements. Les gouvernorats de Sousse, Zaghouan et Gabès ont enregistré le moins de mouvements de protestation.

Les revendications des mouvements sociaux

25% des mouvements sociaux du mois de juillet étaient liés à des revendications pour le droit à l'eau, la fin des fréquentes interruptions de l'eau potable et l'approvisionnement en eau d'irrigation des agriculteurs. 20% des mouvements ont demandé la réglementation de la situation professionnelle des enseignants adjoints, et 15% a revendiqué des droits de travailleurs, notamment le versement des salaires mensuels.

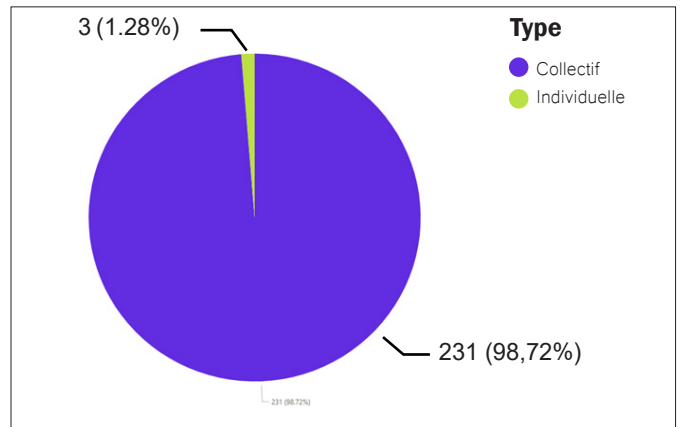
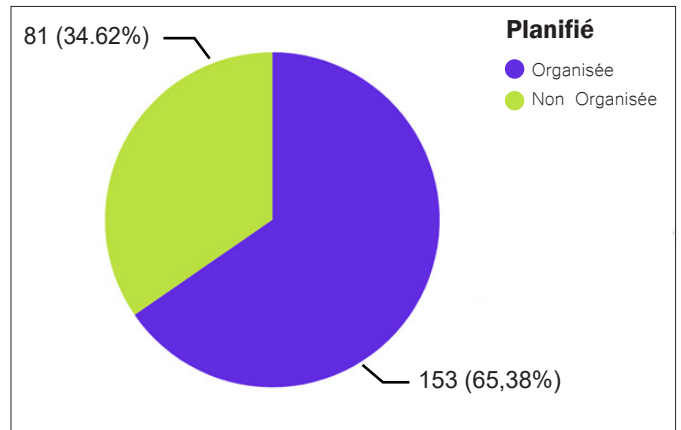
Les autres mouvements de protestation ont revendiqué la fourniture de matériaux de base, la fin des coupures d'électricité, la dénonciation des agressions violentes, la détérioration des conditions économiques et sociales, le contrôle de la hausse des prix, l'achèvement des projets bloqués, l'amélioration de l'état des routes et le recrutement de staff médical et paramédical.

Raison	Total
Statut des enseignants suppléants	46
Coupure de l'eau potable	43
Droits des travailleurs	31
Condamnation d'agression (violence)	28
Protester contre une décision	20
Coupures de courant électrique	16
Manque de produits de base	11
Droit à l'eau	10
Droit des citoyens	4
Manque de matériel médical	4
Soutien à une personne ou à une organisation	4
Augmentation des prix	3
Non-paiement de droit financier (salaires, prime cotisation)	3
Régularisation du statut professionnel	3
Coupure de l'eau d'irrigation	2
Activation de projets en instance	1
Protection des enfants	1
Détérioration des conditions sociales et économiques	1
Dénonciation des conditions sociales et économiques	1
Manque de personnel médical	1
Etat des routes/sentiers	1
Total	234

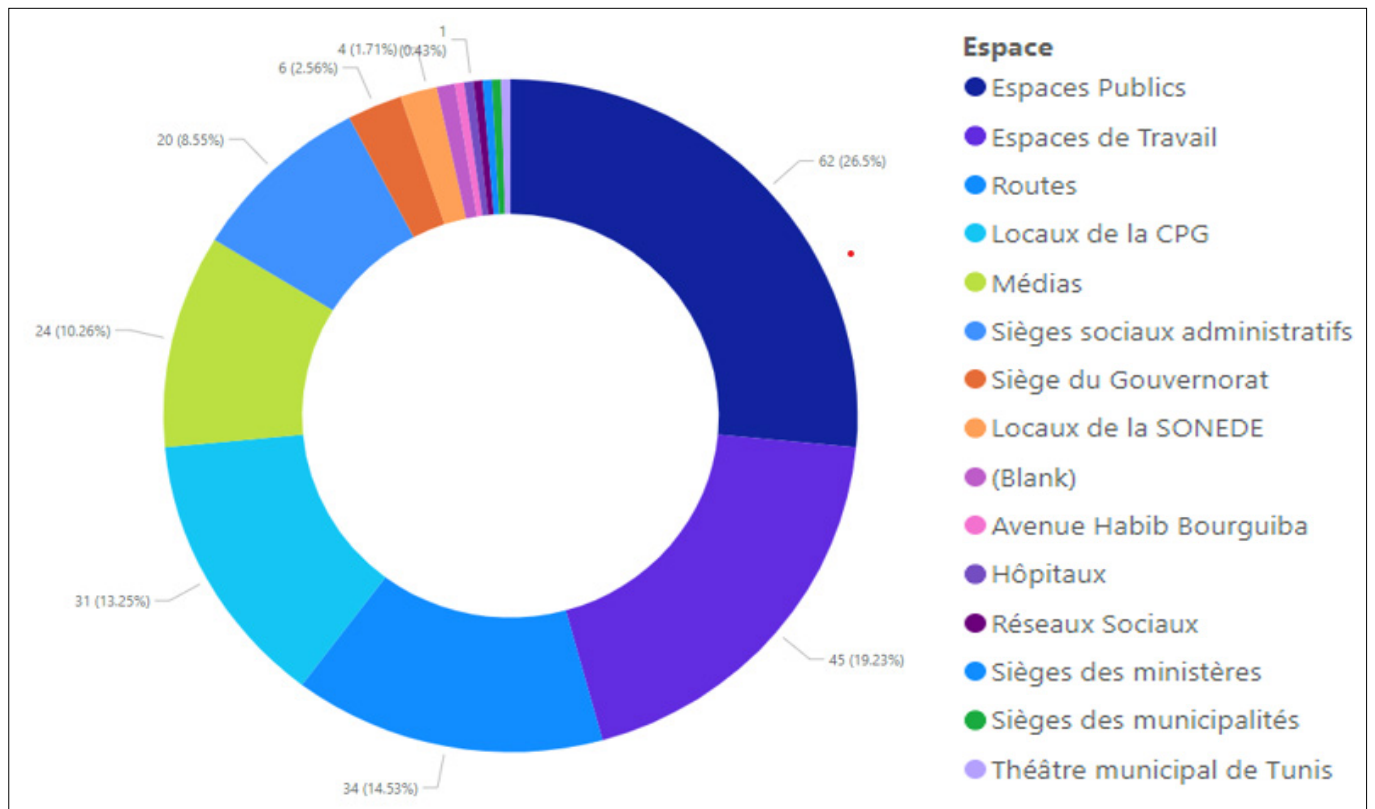


Type de mouvements de protestation

Les mouvements de protestation enregistrés au cours du mois de juillet ont été dominés par leur caractère collectif, atteignant 98,72% du total, en comparaison à 1,28% individuels. Dans 65% de leurs mouvements, les acteurs sociaux ont porté leurs revendications dans le cadre d'un mouvement encadré et organisé, tandis que dans les 35% restants, elles ont pris la forme non encadrée, non organisée, soudaine, qui se présente généralement comme une réaction et un état de colère résultant de l'absence d'un service ou de maltraitance.



Espaces et formes de mouvements sociaux



Les acteurs sociaux ont aussi essayé de diversifier les formes de protestation, ainsi 39% des mouvements ont pris la forme de rassemblements ou veillées de protestation et les sit-in ont représenté 22,6% d'entre eux.

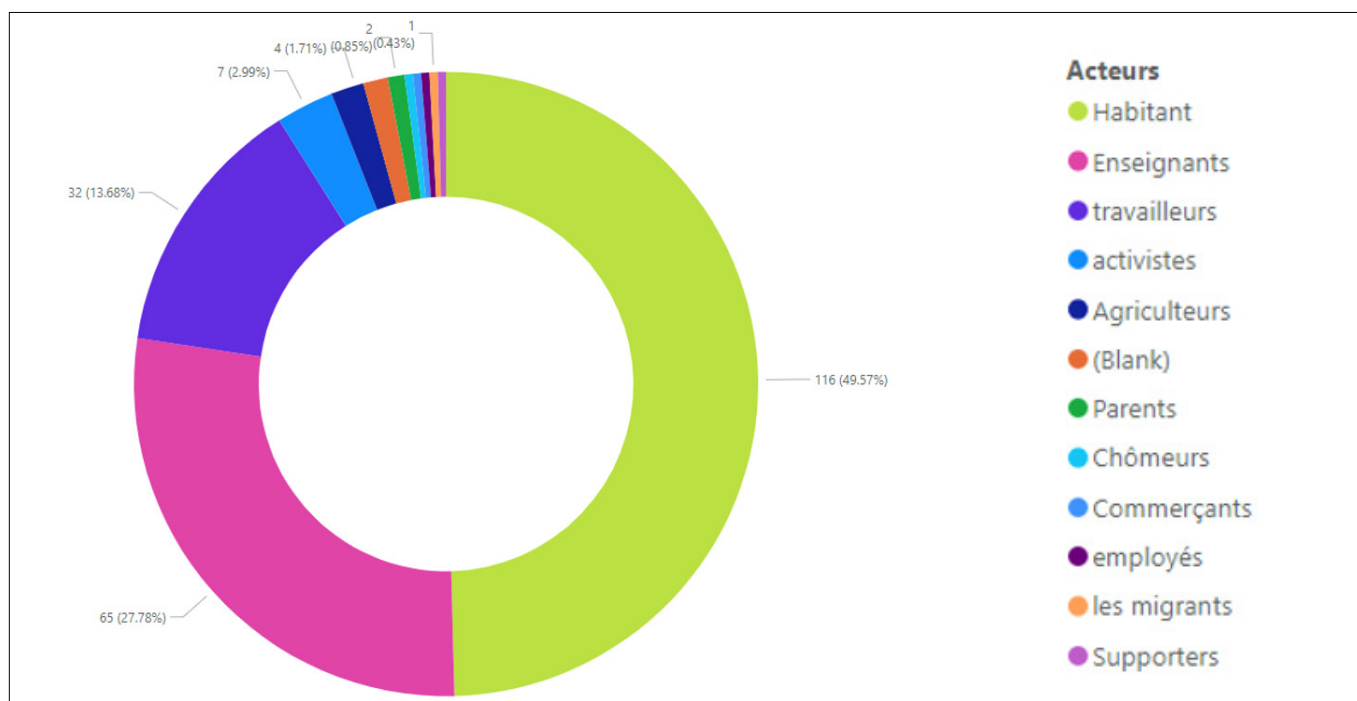
L'état de tension a caractérisé 14,53%

des mouvements, tandis que 13% ont pris la forme d'appels de détresse. Dans 5,13% des mouvements, il s'agissait de blocages de routes et le reste a pris la forme de perturbations d'activités, des menaces de suicide, des pneus brûlés et une journée de colère.

Les acteurs sociaux

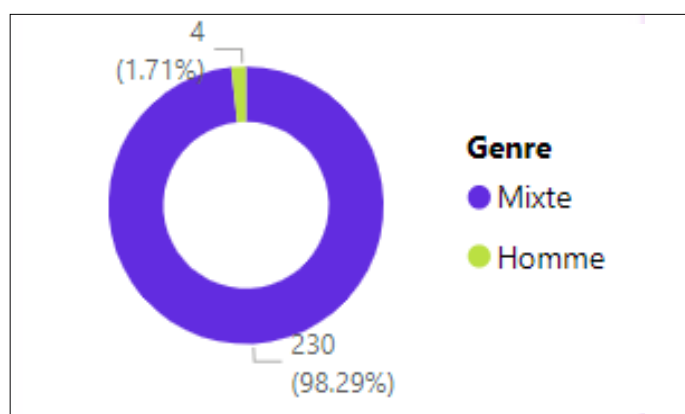
La population, le public général, a été le principal acteur de 49,57% des mouvements de protestation observés en mois de juillet, suivi par les enseignants et professeurs dans

27,87% des mouvements, suivies par les ouvriers dans 13,68% des mouvements, suivis par les militants, les agriculteurs, parents, commerçants, chômeurs, immigrants et employés.



Distribution genrée

En ce qui concerne le sexe des participants aux mouvements de protestation, 98,29% des mouvements étaient mixtes au cours du mois de juillet, ou les acteurs sociaux féminins et masculins avaient la même présence et pouvoir d'action. 1,28%, des mouvements étaient majoritairement masculins.



La Migration Non Réglementaire



Le mois de juillet 2023 a été témoin de la signature d'un protocole d'accord portant sur un "partenariat global" entre la Tunisie et l'Union européenne dans les domaines de la migration, de l'économie, de l'agriculture, du commerce, de l'énergie et de la transition numérique. Le protocole d'accord a suscité de vives réactions en interne et en externe, notamment sur le point lié à l'immigration et à la circulation. Cet événement a suscité un grand intérêt dans l'opinion publique et sur les réseaux virtuels, notamment avec la persistance de la crise des migrants à la frontière tuniso-libyenne.

Le département de la Migration du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux a observé l'arrivée de 1769 migrants tunisiens irréguliers sur les côtes italiennes, avec une baisse estimée de 48,8% par rapport à la même période l'année dernière, portant

le nombre d'arrivées de nationalité tunisienne en Italie depuis le début de l'année à 6087 migrants tunisiens irréguliers sur un total de 88874, c'est à dire 7%, enregistrant ainsi une baisse de 18,3% par rapport à la même période l'année dernière, quand le nombre s'élevait à 7458 migrants tunisiens.

Les autorités tunisiennes ont retenu les données quantitatives du mois de juillet sur les opérations de prévention et d'arrestation le long des côtes tunisiennes, et nous n'avons pu enregistrer que 37 opérations de traversées déjouées et 848 migrants empêchés d'atteindre les côtes italiennes. Les données collectées ne nous permettent pas de présenter une lecture objective sur les opérations déjouées durant ce mois. Le 26 juillet, lors d'une session de l'Assemblée des représentants du peuple, le ministre tunisien de l'Intérieur a présenté des données quantitatives sur la migration irrégulière.

Les données officielles indiquent que plus de 900 cadavres ont été retrouvés le long des côtes tunisiennes. Indépendamment des données officielles contradictoires et des déclarations des responsables, la tragédie humaine se poursuit le long des côtes tunisiennes, ce qui pourrait faire de cette année la plus tragique depuis le début du phénomène. L'État ne fournit pas suffisamment d'efforts en matière de recherche et de sauvetage, et aussi, déjouer les traversées par force cause souvent des tragédies, selon les témoignages de certains survivants.

Comparaison des mêmes périodes durant 2020 – 2021 – 2022 – 2023

	2020			2021			2022			2023		
MOIS	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
JANVIER	68	22	316	84	17	463	382	124	1155	341	85	2322
FEVRIER	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036	770	177	5147
MARS	60	4	137	334	72	882	224	58	886	774	241	7494
AVRIL	37	6	99	307	42	409	345	87	1515	1047	170	4081
MAI	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658	497	180	4057
JUIN	825	119	1611	977	143	2120	714	175	2086	770	123	3528
JUILLET	4145	245	2918	044	211	2993	3461	226	3226	1769	37	848
*DONNEES											334	7664
TOTAL	5655	481	6895	7007	657	10627	7458	937	12562	6087	1326	35141

* Données déclarées par le porte-parole de la Garde nationale et non collectés par le FTDES

Les opérations de traversées interceptées par région durant Juillet 2023

Mois	Médénine	Gabes	Sfax	Mahdia	Monastir	Sousse	Nabeul	Tunis	Bizerte
Juillet	2.7	*	83.78	*	2.7	*	2.7	*	2.7

* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les arrivants selon les nationalités durant Juillet 2023

Mois	Tunisien(ne)s	Non Tunisien(ne)s
Janvier	19.18%	80.82%
Février	15.58%	84.41%
Mars	5.5%	94.5%
Avril	19.79%	80.20%
Mai	22.18%	77.82%
Juin	16,89%	83,11%
Juillet	20,92%	79,07%
Total	17.14%	82.85%

Les arrivants sur les côtes italiennes Juillet 2023

Mois	Nombre d'arrivants	Hommes	Femmes	Mineurs accompagnés	Non Mineurs accompagnés
Janvier	341	295	8	10	28
Février	770	576	51	37	106
Mars	777	492	52	53	180
Avril	1047	734	62	70	181
Mai	497	390	25	27	55
Juin	770	366	95	73	236
Juillet	1769	1166	121	140	342
Total	6087	3948	446	495	1198

La persistance de la crise politique, économique et sociale en Tunisie et ses répercussions sur les groupes les plus vulnérables renforce la motivation à migrer, malgré toutes les approches sécuritaires adoptées sur les côtes et malgré les politiques de « réadmission ». Nous pouvons s’attendre au retour du rythme de migration irrégulière des Tunisiens la période prochaine, surtout avec la stabilité des facteurs climatiques et de la situation sécuritaire, surtout après la crise de Sfax.

Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2023		Les opérations de traversées interceptées durant Juillet 2023		
Mois	Nombre de Disparues victimes et de personnes	Mois	Terrestre	Maritime
Janvier	28	Janvier	11.78%	88.24%
Février	7	Février	21.46%	78.53%
Mars	92	Mars	13.64%	86.83%
Avril	373	Avril	11.18%	88.83%
Mai	34	Mai	37.73%	62.27%
Juin	114	Juin	11.72%	88.28%
Juillet	22	Juillet	40.55%	59.45%,
*Données	235	Total	23.70%	76.29%
Total	903			

*Des données déclarés par le ministre de l'Intérieur et non collecté par le FTDES

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2023	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2023
903	1290

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE DE LA MIGRATION NON-RÈGLEMENTAIRE

L'ensemble des données contenues dans ce rapport représente ce que le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a pu rassembler à partir de diverses sources et par les moyens disponibles. Les données numériques restent incomplètes, non détaillées et sujettes à actualisation et peuvent ne pas refléter pleinement la réalité. Cependant, en l'absence d'informations détaillées et actualisées du côté officiel tunisien (telles que le nombre de laissez-passer, le nombre de passagers, leur répartition selon les tranches d'âge et le sexe, leur provenance, leur statut social et le nombre de personnes disparues...), ces données peuvent contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques migratoires et des transformations significatives

Les opérations d'interception

la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

Les arrivées sur les côtes européennes

Plusieurs structures émettent des don-

nées numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.

Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-réglementaire.

Les chiffres invisibles

ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.



Le mois de juillet a été un autre mois violent, avec une propagation accrue de violence dans diverses régions, touchant les deux sexes et les personnes de tous âges. C'est ainsi que la violence est devenue un dilemme social dont les motivations sont psychologiques, sociales, économiques et politiques, en l'absence de tout plan officiel pour la réduire en tant que menace directe à la paix civile et à la sécurité des individus et des groupes.

Cette violence est sans doute nourrie par un ensemble de facteurs dont le plus important est la manière avec laquelle les individus gèrent la crise économique, sociale et de vie à laquelle ils sont confrontés. Les réactions sont souvent de nature violente et, en l'absence de soutien et d'accompagnement, le blocage des horizons et le manque de clarté par rapport à l'avenir et aux perspectives d'emploi, l'individu perd souvent espoir et recourt au salut individuel, par le vol et le vol sous menace, l'intimidation, l'extorsion, le suicide et l'addiction.

Cette violence est également alimentée par une atmosphère publique violente ou le discours officiel a joué un rôle important en stigmatisant les migrants, ce qui a ouvert grand la porte à un courant de racisme et à des discours de haine conduisant à des agressions directes contre les migrants et à la publication de vi-

déos documentant ces agressions. La tension existante a entraîné la mort d'un jeune Tunisien poignardé à coups de couteau par un migrants en situation irrégulière.

Les autorités ne semblent pas avoir un plan clair pour contenir cette violence, qui témoigne d'une tension sociale latente face à la détérioration des conditions et au coût élevé de vie. Face à la détérioration des conditions de vie, à la pénurie d'aliments de base et de médicaments, à la détérioration des services de base, à l'absence des produits de première nécessité pour une vie décente, à l'absence d'espaces de libre expression et à l'absence d'interaction officielle avec les besoins de la population, nombreux ont eu des réactions de colère dans leurs espaces privés, une réaction contre soi-même et contre l'autre.

La violence et sa propagation sous la forme

spectaculaire actuelle ne sont qu'une indication d'une tension sociale dangereuse qui reflète l'étroitesse et l'obstruction de l'horizon devant l'individu et le groupe. Un indicateur que les autorités ne semblent pas avoir compris et s'efforcent de répondre à ses motivations avec des solutions urgentes et stratégiques accompagnées d'un discours clair et rassurant. Cette

Distribution Géographique de Violence

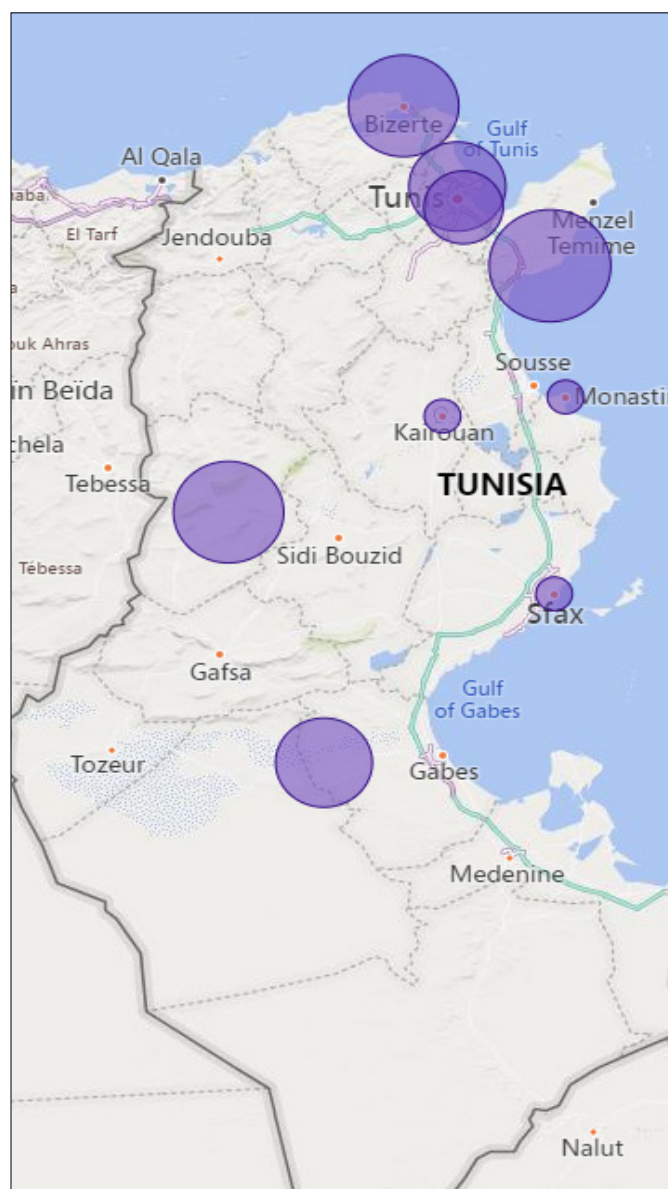
Le gouvernorat de Nabeul est en tête des zones qui ont connu des incidents violents tout au long du mois de juillet, avec un taux de 20,83 pour cent. Ces violences se produisaient généralement lors des braquages, ou dans un contexte de vengeance et d'agression. Le gouvernorat de Kasserine arrive en deuxième position, avec un taux de 16,67 pour cent d'incidents violents qui se sont produits dans le contexte de braquages et d'agressions. Les autorités ont observé un incident où un père a agressé ses deux filles, engendrant la mort d'une et des blessures graves à la seconde, ainsi qu'un incident où un jeune homme a tué son voisin qui a intervenu pour résoudre un différend entre lui et son père.

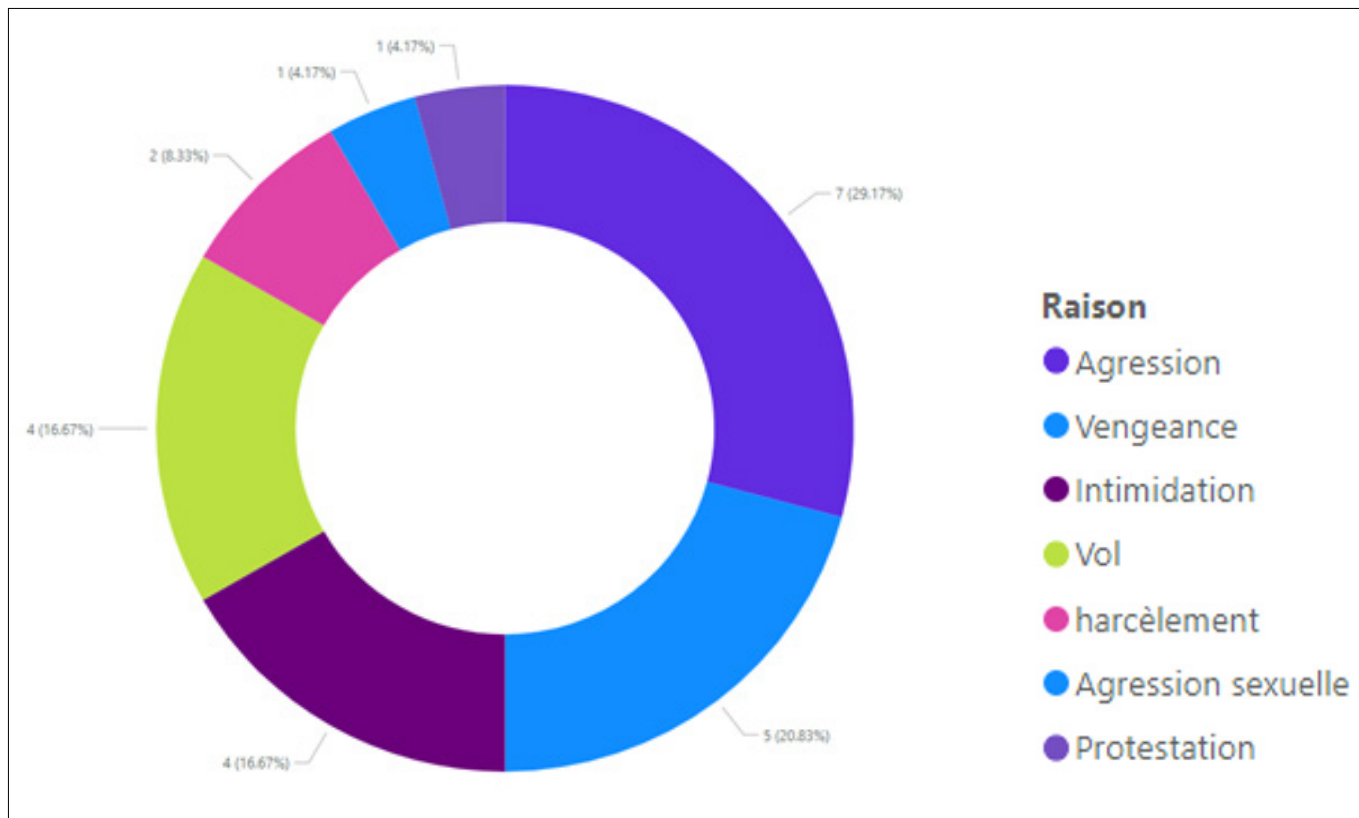
Au même rang se trouve le gouvernorat de Bizerte, avec un taux de 16,67 pour cent, et la violence individuelle, comme l'agression et la vengeance, représentait le motif le plus important.

Dans les classements suivants, les trois gouvernorats de la région de la capitale, l'Ariana, Ben Arous et Tunis, arrivent avec un taux combiné d'environ 33 pour cent (12,5 % à l'Ariana et Tunis, et 8 % à Ben Arous). Parmi les incidents enregistrés, nous avons observé un cas de traite où des ouvrières ont été forcées à satisfaire les désirs

incapacité à contenir la violence, qui a touché les espaces les plus sécurisés, comme l'espace familial, a ouvert la porte à l'inconnu en matière de paix sociale. Il est absolument impossible de parler de la violence comme phénomène social sans comprendre les facteurs qui la nourrissent, et qui sont principalement économiques et sociaux.

sexuels des clients sous les menaces et le harcèlement d'un groupe de délinquants et leur patronne, la propriétaire d'un centre de massage.





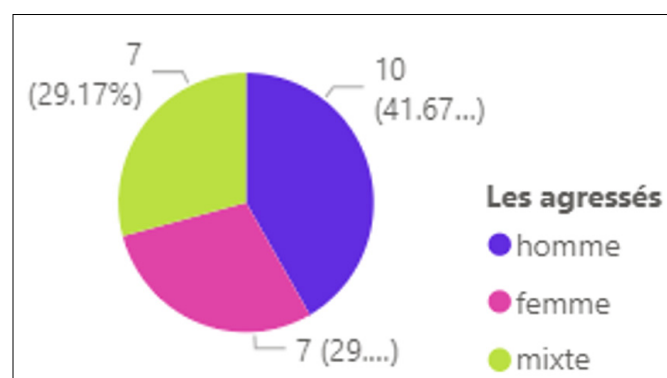
De même, nous avons enregistré au cours de ce mois le viol d'une mineure sous menace alors qu'elle se rendait à la gare de Sidi Bou Said pour rentrer à son domicile familial à la capitale. La région de la capitale a également enregistré un cas d'extorsion d'une femme par le petit ami de sa fille en obtenant une somme de 11 000 dinars en échange à la non-publication des photos de sa fille sur les réseaux sociaux. A Sfax, les violences se sont produites sous forme de comportements racistes, de stigmatisa-

tion, d'intimidation et de violence à l'égard des migrants originaires des pays subsahariens. La région a également enregistré des affrontements entre la population locale et les migrants, résultant à la mort d'un jeune homme de la ville de Sfax, qui a été poignardé par un migrant. Cet incident a été suivi par des arrestations aléatoires et des expulsions forcées. Les autorités Tunisienne ont aussi emmené et délaissé les groupes des migrants irréguliers aux frontières Algériennes et Libyennes.

Distribution Genrée

Les hommes représentaient 41,67 % des victimes de violences au cours du mois de juillet, tandis que les femmes représentaient 29 pour cent de toutes les victimes. La violence a également touché les deux sexes, avec un taux égal de 29,17 %.

Les femmes ont été victimes de crimes d'agression, de vengeance, d'intimidation, de

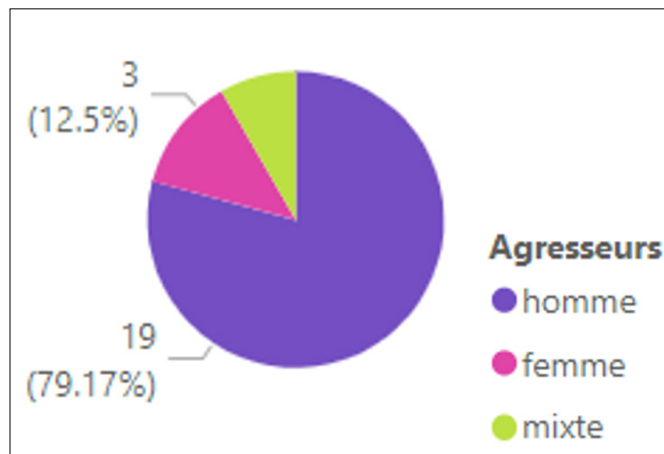


harcèlement, et d'agressions sexuelles. Parmi les incidents de violence les plus marquants observés, des chercheuses d'emploi ont été attirées et tuées par un délinquant qui a délibérément publié de fausses offres d'emploi sur Internet, puis a attiré des chercheuses d'emploi et les a tuées. Ses victimes s'élevaient à 3 jeunes filles.

Les hommes ont été victimes de crimes d'agression, de vengeance, d'intimidation, et de vol, ainsi que des réactions de protestation, notamment un jeune homme versant de l'essence sur son ami à Bizerte et le brûlant après une grave dispute entre eux. Quant aux violences conjointes, elles étaient principalement liées à l'agression, les menaces et

l'intimidation.

Les hommes ont été les auteurs de 79,17% d'incidents violents, tandis que les femmes étaient responsables de 12,5 % de ces incidents.



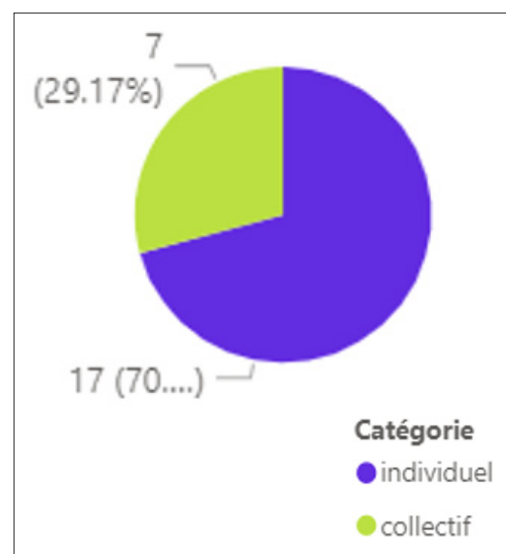
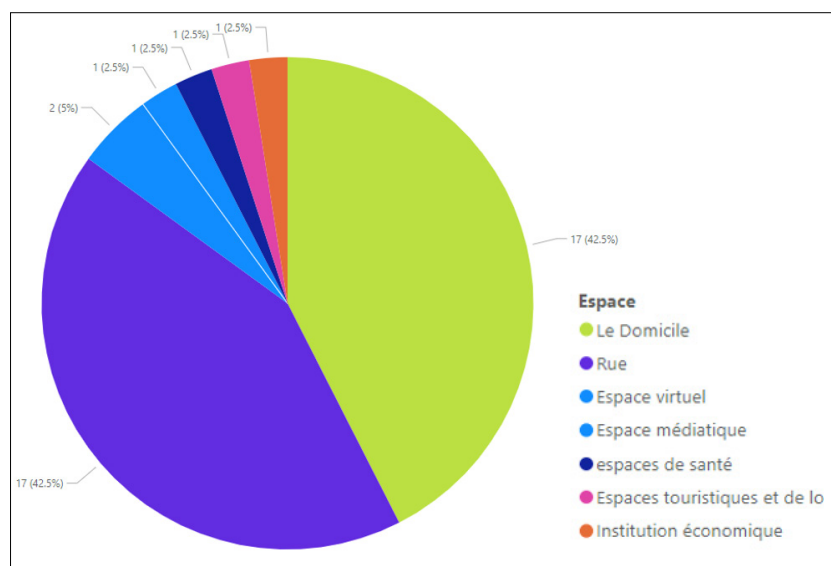
Les formes et espaces de violence

La violence observée au cours du mois de juillet était individuelle à 70,8 % et collective à 29,17 %.

La rue et les espaces publics et privés représentaient le théâtre de ces violences. Les sites des réseaux sociaux, principalement Facebook, sont également devenus une plate-forme majeure de diffusion de propos violents, haineux, racistes, stigmatisants, d'intimidation et d'incitation à la violence, en particulier à l'encontre des

migrants, ainsi qu'à l'encontre des militants des droits de l'homme et de toute personne avec des opinions différents.

Le poignardement était la forme de violence la plus répandue observée. Nous avons aussi enregistré des cas de vitriolage, notamment celui d'un ancien fonctionnaire municipal qui a été attaqué à l'acide à Nabeul. Des cas d'extorsion électronique et de menace de publication de photos ont aussi été enregistrés.



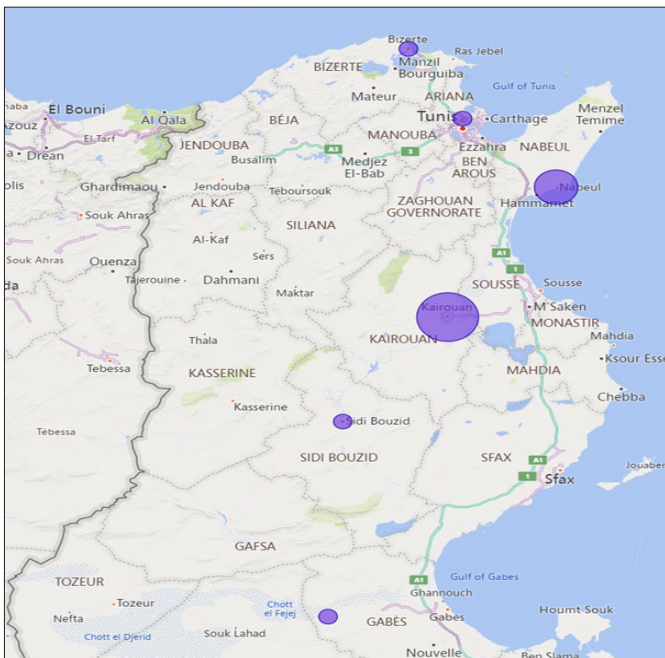
Suicide et tentatives de suicide



Dix (10) cas et tentatives de suicide ont été enregistrés au cours du mois de juillet. Ainsi, une baisse de la courbe des cas et tentatives de suicide a été observée par rapport aux trois derniers mois, puisque le nombre est passé de 12 cas en avril à 15 cas en mai, puis à 18 cas en juin, puis à 10 cas en juillet.

Parallèlement à l'augmentation du taux de suicide au cours des trois derniers mois, le taux de mortalité des victimes a également augmenté, passant de 66% en avril à 80 % en mai et 83 % en juin. Au cours du mois de juillet, ce pourcentage a baissé à 50 %. Notant qu'aucune stratégie officielle n'est encore apparue pour combattre le suicide, le prévenir et protéger l'entourage des victimes, étant donné que le suicide est contagieux.

Répartition Géospatiale

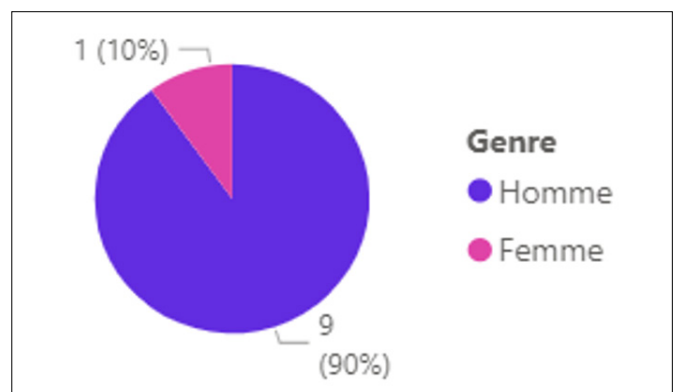


Le Gouvernorat de Kairouan arrive au premier rang des régions ayant connu des cas et des tentatives de suicide, avec quatre cas enregistrés, soit environ 40% du total

des cas observés tout au long du mois de juillet. Vient ensuite le gouvernorat de Nabeul, avec deux cas de suicide et les gouvernorats de l'Ariana, Bizerte, Tunisie et Sidi Bouzid, avec un cas de suicide dans chaque région.

Répartition Genrée

Les hommes représentaient 90 % des victimes de cas et de tentatives de suicide au cours du mois de juillet, tandis que les femmes en représentaient 10 %.



Répartition selon la tranche d'âge des victimes

Les jeunes représentaient la catégorie la plus suicidaire avec 40 %, suivis par les adultes avec 30 %, puis les personnes âgées. Ainsi, toutes les tranches d'âge étaient touchées par le suicide et les tentatives de suicide. La fragilité économique et sociale et l'absence d'espoir et d'horizon pour la tranche d'âge 25-40 ans sont le motif majeur de suicide.

70 % des cas et tentatives de suicide ont eu lieu dans les espaces résidentiels des vic-

times, ce qui peut être compris comme étroitesse d'espace pour ceux qui ont de telles intentions et l'absence de protection familiale ou, indirectement, la fragilité économique et les défis sociaux auxquels sont confrontées les familles.

L'espace public représentait également un espace de suicide et de tentatives de suicide pour 2 % des cas enregistrés tout au long du mois de juillet.

